



**Postuler**  
Publique dans 1 heure



**Recommander**  
À venir

# Conseiller.ère en santé et sécurité au travail (SST)



Sous la responsabilité du chef de Division rémunération globale et mieux-être au travail, la personne titulaire de ce poste assume un rôle conseil visant à instaurer une culture forte et novatrice en santé, sécurité et mieux-être au travail. Par une présence accrue dans les différents sites de la ville, elle soutient les gestionnaires dans l'application des lois, règlements, politiques et procédures en vigueur. Finalement, elle est responsable de la planification, de la coordination et du suivi des différents programmes de prévention ainsi que des programmes de formation, et ce, pour l'ensemble des employés de la ville.



**Secteur d'emploi**

Service du capital humain

**Type de poste**

Permanent (temps plein)

**Rémunération**

Selon le Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué 2022-2026 - Min. :76 346\$ - Max.:95 433\$

**Employeur**

Hôtel de ville de Victoriaville

1 rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville

Québec, Canada

G6P 6T2

819-758-1571

[Site web officiel](#)

Du 06 novembre 2024 au 30 novembre 2024, 16h30

# Tâches et responsabilités

- ▶ Collaborer activement, avec les directions de Services à instaurer et maintenir une culture de prévention en matière de santé et sécurité au travail ;
- ▶ Participer à l'élaboration de la planification et des priorités d'actions relatives à la prévention des accidents en milieu de travail et des autres activités de mieux-être au travail ;
- ▶ Conseiller les gestionnaires et les employés dans l'application et le respect des lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail ;
- ▶ En collaboration avec les différents Services, élaborer, mettre en place, effectuer le suivi et l'évaluation des programmes de prévention en SST ;
- ▶ Collaborer avec la mutuelle de prévention ou tout autre organisme externe dans l'objectif d'une saine gestion et de prévention, le cas échéant ;
- ▶ Développer, rédiger et déployer des moyens pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des employés à la prévention des accidents ;
- ▶ En collaboration avec les représentants de l'employeur et les membres des comités paritaires, participer aux enquêtes et analyses d'incidents/accidents, à l'analyse des risques, procéder aux différents audits et mettre en place les mesures correctives nécessaires ;
- ▶ Animer et siéger aux différents comités ayant trait à la santé et sécurité au travail et s'assurer d'avoir des échanges harmonieux entre les parties ;
- ▶ Élaborer et tenir à jour différentes statistiques en lien avec les incidents et accidents du travail dans un objectif de prévention ;
- ▶ Effectuer le suivi et la mise à jour des calendriers d'inspections périodiques des lieux et des équipements ;
- ▶ En collaboration avec le chef de Division rémunération globale et mieux-être au travail, représenter la Ville auprès de l'inspecteur de la CNESST, recevoir les avis de correction et assurer les différents suivis nécessaires avec les responsables concernés ;
- ▶ Planifier, organiser, coordonner et animer (au besoin) les activités de formation reliées à la santé et la sécurité au travail ;
- ▶ Planifier, organiser, coordonner et animer (au besoin) des activités visant le mieux-être au travail ;
- ▶ Se garder à l'affût des meilleures pratiques dans son champ de compétences ;

- ▶ Peut être appelé à réaliser toutes autres tâches visant à soutenir les autres membres du Service du capital humain.

# Horaire et conditions

36 heures par semaine

Possibilité de faire du télé-travail jusqu'à 3 jours par semaine

# Qualifications requises

- ▶ Être une personne organisée, structurée et en mesure de gérer divers dossiers simultanément ;
- ▶ Faire preuve d'un jugement pratique, d'autonomie, d'initiative, d'une aptitude à analyser différents problèmes et à trouver des solutions novatrices ;
- ▶ Faire preuve d'une excellente capacité d'écoute et de synthèse ;
- ▶ Manifester un intérêt marqué pour la qualité des services offerts et la recherche de l'excellence ;
- ▶ Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- ▶ Maîtriser la Suite Office.

## Scolarité exigée

- ▶ Détenir un baccalauréat en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles ou dans un domaine connexe ;
- ▶ Détenir un certificat en santé et sécurité constitue un atout .

## Expérience demandée

- ▶ Cumuler cinq (5) années d'expérience en prévention dans un milieu syndiqué

## Aptitudes linguistiques

	Parlé	Écrit
Français	✓	✓
Anglais		
Espagnol		

✓ = Excellente maîtrise

◇ = Connaissance fonctionnelle

## 10 raisons de rejoindre notre équipe



### 1 Plus de temps pour vous et votre famille ▼

La plupart des employés municipaux bénéficient d'un plus grand nombre de jours de vacances, de congés mobiles et de congés maladie que le nombre de jours prévus à la Loi sur les normes du travail. Cette pratique facilite la conciliation travail-famille de tous.

### 2 Des conditions salariales avantageuses ▼

Tous les salaires des employés municipaux sont déterminés par les résultats de l'exercice de l'équité salariale effectuée au cours des dernières années.

### 3 Accès à un régime de retraite ▼

La ville offre à tous ses employés admissibles un régime de retraite à prestations déterminées qui consiste à prévoir des rentes viagères afin de remplacer les revenus des salariés retraités.

### 4 Une couverture d'assurance complète ▼



Tous les employés municipaux admissibles ont accès à une couverture complète d'assurance collective, incluant:

- ▶ Une assurance vie (vous et personnes à charge)
- ▶ Une assurance accident/maladie couvrant les médicaments, les soins de spécialistes, etc.
- ▶ Une assurance pour les frais dentaires
- ▶ Une assurance salaire de courte et de longue durée

## **5 Un environnement de travail stimulant ▼**

Étant un organisme public unique, la Ville de Victoriaville offre la possibilité de relever des défis dans une panoplie de domaines qui regroupent plusieurs sphères de compétence.

## **6 Des actions concrètes pour la santé ▼**

Afin d'encourager l'activité physique, tous les employés de la Ville de Victoriaville peuvent bénéficier d'entente corporative avec plusieurs centres de conditionnement physique de la région. De plus, plusieurs activités sportives sont organisées durant l'année.

## **7 Un horaire d'été compressé ▼**

Certains employés municipaux bénéficient d'un horaire compressé pour la période de mai à septembre. Cet horaire permet à plusieurs d'être en congé le vendredi après-midi.

## **8 La chance de faire une différence ▼**

Par ses efforts et son expertise, chaque travailleur de la ville contribue à sa façon à la création de conditions favorables au développement de la collectivité, tel que le stipule la mission de la Ville de Victoriaville.

## **9 Un milieu de travail sécuritaire ▼**

La santé et la sécurité au travail font partie de nos valeurs fondamentales. En ce sens, notre organisation encourage la proactivité collective afin de favoriser par des actions concrètes l'assurance d'un milieu de travail des plus sécuritaires.

## **10 Un employeur reconnu ▼**

**Faites partie d'une équipe en pleine croissance reconnue par son dynamisme et par son accueil auprès des différents organismes et de ses 45,000 citoyens.**